Un legs en devenir
Confirmation de don planifié

Faire un don planifié est une façon simple et pertinente de soutenir l'excellence en recherche, en sensibilisation des patients et dans les soins dans le milieu de l'orthopédie. Votre don nous permettra de poursuivre nos investissements dans les percées qui améliorent la santé des os et des articulations, la mobilité et la fonction pour toute la population canadienne. Veuillez prendre un instant pour remplir le formulaire confidentiel ciaprès et nous le retourner.

Je suis (nous sommes) heureux de vous informer du don planifié suivant à la Fondation Canadienne d'Orthopédie :

___ Legs par testament au montant de _____ $ ou correspondant à _____ % du reliquat.

___ Bénéficiaire d'une police d'assurance-vie d'une valeur de _____$. ___ Bénéficiaire de _____ % du produit d'un régime enregistré d'épargne retraite (REER) ou de fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR).

[Dans le cas d'un legs] Je confirme (nous confirmons) par la présente que le legs :

___ est déjà inscrit au testament.

___ sera inscrit au testament.

Ce don planifié est fait à la mémoire ou au nom de : _____

Votre titre: ___M. ___ Mme ___ M. et Mme ___ D^r^ ___ D^re^

Votre nom | **om du conjoint** *((le cas échéant)*

Date de naissance *(jj-mm-aaaa)* | **Date de naissance du conjoint** *(jj-mm-aaaa)*

Adresse | **Ville**

État/Province **Pays** | **Code zip/postal**

Téléphone | **Courriel**

Signature | **Signature du conjoint**

Not a legal document; for the Canadian Orthopaedic Foundation's records only.

Date **Date**

Grands visionnaires du Club206

La Fondation Canadienne d'Orthopédie reconnaît votre don planifié en vous désignant grand visionnaire du Club206, qui tire son nom du nombre d'os de notre corps. En tant que grand visionnaire, votre legs ou votre don planifié, de même que votre statut de philanthrope, sont soulignés par la Fondation. Les grands visionnaires peuvent, s'ils le souhaitent, être désignés comme tels dans le rapport annuel et participer activement à la promotion des dons visant l'avancement de la recherche, de la sensibilisation et des soins en orthopédie. La valeur de votre don demeure confidentielle et ne sera pas divulguée.

___ J'accepte (nous acceptons) de devenir membre(s) du Club206, mais de façon anonyme (aucune inscription aux listes de donateurs).

Attribution du don

Un don non attribué à la Fondation Canadienne d'Orthopédie peut être utilisé pour répondre aux besoins les plus urgents. Un don désigné peut quant à lui profiter aux activités qui vous sont chères, soit : l'élaboration et le maintien de programmes de recherche ou de sensibilisation des patients en orthopédie. Une part des dons attribués (jusqu'à 20 %) est consacrée aux coûts généraux de maintien des programmes.

Mon don est :

___ non attribué et peut être utilisé là où les besoins sont les plus criants.
___ attribué au financement de la recherche en orthopédie.
___ attribué aux activités de soutien et de sensibilisation des patients en orthopédie.

Observations :

Enfoyez le tout à :

Fondation Canadienne d'Orthopédie
C.P. 1036 Toronto, (Ontario) M5K 1P2
Téléphone : 416-410-2341
Courriel : giving@canorth.org

N° d'organisme de bienfaisance enregistré : 89059 4740 RR0001

Il ne s'agit pas d'un document à portée juridique. Réservé à l'usage de la Fondation Canadienne d'Orthopédie.